



**LE HANDICAP
TOUS CONCERNÉS**

Le Handicap tous concernés

La transcription du film « Et si jamais, ça devenait encore plus handicapant ? » avec Clotilde Roignant et Sandrine Maugard

CLOTILDE ROIGNANT : Avoir déjà déclaré son handicap, ça simplifie quand même beaucoup les choses.

SANDRINE MAUGARD : Et surtout, ça les accélère. Dans ces moments-là, c'est vraiment important de savoir à qui s'adresser. Et de pouvoir le faire rapidement et directement.

CLOTILDE ROIGNANT : Ça vous permet aussi de conserver un maximum de confidentialité. Et ensemble, d'être plus efficace.

SANDRINE MAUGARD : Et puis, c'est sécurisant. Je ne dis pas que ça rend moins pénibles... les séquelles liées à mon traumatisme crânien. Mais en tout état de cause, c'est beaucoup moins stressant, ça me permet d'anticiper, d'aménager la charge de travail en cas de trop forte fatigue. Pour moi, la reconnaissance de mon handicap, ce n'est pas seulement la RQTH, c'est aussi une reconnaissance de qui je suis... et de ce que je vis. Et pour ça, c'est vraiment important d'avoir quelqu'un, une vraie personne en face.